

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ :

Cerdi - Centre d'études et de
recherches sur le développement
international

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Clermont Auvergne
Centre national de la recherche
scientifique - CNRS
Institut de recherche pour le
développement - IRD

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2025-2026
VAGUE A



Au nom du comité d'experts :

Mathieu Couttenier, président du comité

Pour le Hcéres :

Coralie Chevallier, présidente du Hcéres

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 8 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par la présidente du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

Cette version du rapport est publique dans les conditions de l'article R. 114-23 du code de la recherche. Des parties considérées comme confidentielles ainsi que les réponses aux points d'attention des tutelles ne figurent pas dans cette version du rapport.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président :	M. Mathieu Couttenier, École Normale Supérieure de Lyon
	Mme Isabelle Chort, Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA
	M. Gilles Dufrenot, Sciences Po Aix
Expertes :	Mme Karine Marazyan, Université de Rouen Normandie (représentante du CNU)
	M. Jean-Michel Salles, Centre national de la recherche scientifique (CoNRS)

CONSEILLER SCIENTIFIQUE DU HCÉRES

M. Jérôme Vicente-Hernandez

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

Mme Vanessa Prévot, vice-présidente recherche de l'université Clermont Auvergne
M. Franck Lecocq, directeur adjoint scientifique, CNRS

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Centre d'études et de recherches sur le développement international
- Acronyme : Cerd
- Label et numéro : UMR 6587 UCA-CNRS, UMR 998 UCA-IRD
- Composition de l'équipe de direction : M Simone Bertoli, Directeur d'unité ; M. Michaël Goujon, Directeur adjoint

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales
SHS1 Marchés et organisations

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Le Cerd est un centre de recherche spécialisé dans l'analyse des dynamiques du développement international. Il rassemble principalement des économistes de l'Université Clermont Auvergne (UCA) et du CNRS, ainsi que, de manière encore limitée, de l'IRD. Il bénéficie également de personnels d'appui à la recherche, majoritairement issus du CNRS. Les travaux menés portent essentiellement sur les pays à revenu faible ou intermédiaire et mobilisent un large éventail de cadres analytiques et de méthodes, allant de la microéconomie à la macroéconomie, avec une prédominance d'approches empiriques et, dans une moindre mesure, théoriques.

Les activités scientifiques du Cerd s'articulent autour de trois axes complémentaires, qui ne correspondent pas à des équipes séparées. Le premier axe porte sur le financement du développement, le deuxième sur les trajectoires de développement durable, alors que le troisième est consacré à l'intégration des pays en développement dans l'économie mondialisée.

Laboratoire de référence en économie du développement, le Cerd accorde une attention croissante aux interactions entre développement, changement climatique et catastrophes naturelles, notamment le risque volcanique.

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Créé en 1976 comme unité de recherche de l'université Clermont 1, le Cerd est devenu en 1996 une unité mixte de recherche (UMR 6587) associant l'Université et le CNRS. En 2018, il a été rattaché à l'IRD comme unité associée, avant que l'IRD soit reconnu comme tutelle secondaire en 2022 par les deux tutelles principales. Le Cerd est également membre du LabEx Initiative pour le développement et la gouvernance mondiale (IDGM+), créé en 2011 et renouvelé en 2019 jusqu'en 2026.

Le Cerd est installé au 26 avenue Léon Blum à Clermont-Ferrand, dans des locaux de 734 m² mis à disposition par l'UCA. Le bâtiment est partagé avec l'Institut Droit Economie et Management (IDEM), l'École d'Économie et la licence Droit-Économie-Gestion de l'université Clermont Auvergne.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

Depuis 2021, le Cerd est intégré à l'IDEM, aux côtés des laboratoires CMH et ClerMa et des trois composantes de formation (École d'Économie, École de Droit, IAE). Le dialogue de gestion avec l'UCA passe ainsi par l'IDEM. Les liens institutionnels sont renforcés par l'implication du Cerd dans l'École Doctorale Sciences économiques, juridiques, politiques et de gestion (SEJPG), où un membre assure la direction adjointe en économie et plusieurs siègent au conseil, ainsi que par la participation de chercheurs aux instances centrales de l'Université (CA, CR, Conseil des personnels enseignants et enseignants-chercheurs [CP2E]).

Au CNRS, le laboratoire est rattaché à CNRS Sciences humaines & sociales et accueille des membres de la section 40. À l'IRD, il relève du département Sociétés et mondialisation et de la commission scientifique sectorielle Sciences humaines et sociales. Depuis 2020, il est également associé à la Maison des Sciences Humaines de Clermont-Ferrand, où un membre exerce la fonction de référent scientifique pour la Plateforme universitaire de données.

Le Cerd participe activement aux grandes initiatives de recherche du site. Il est engagé depuis 2017 dans l'*International Research Center on Natural Disaster Science and Sustainable Development* (IRC2D), porté par l'I-Site CAP 20-25 et en lien avec les LabEx Initiative pour le développement et la gouvernance mondiale (IDGM+) et *Clermont-Ferrand Centre for Volcano Research* (ClerVolc). Cette structure favorise des projets interdisciplinaires sur les risques naturels, mobilisant économie, sciences de la terre, *data science*, gestion ou psychologie. L'IRC2D a financé plusieurs post-doctorats et contrats doctoraux depuis 2019.

Le laboratoire bénéficie aussi du programme SFRI Clermont Auvergne Projet Graduate School (CAP GS), qui soutient l'internationalisation des formations de Master et de Doctorat, notamment grâce à la *Graduate Track*

en développement international. Ce dispositif a permis d'attribuer des bourses étudiantes et de financer deux thèses.

Membre du LabEx IDGM+ depuis 2010, le Cerdî bénéficie d'une forte visibilité auprès des décideurs publics. Les moyens du LabEx soutiennent une politique de recrutement ambitieuse, notamment au niveau postdoctoral par les *job markets* internationaux. Depuis 2021, le LabEx est intégré à l'I-Site CAP 20-25, qui en assure la gestion. Depuis 2022 enfin, le Cerdî, la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (Ferdî) et le *Global Development Network* forment le Pôle clermontois de développement international (PCDI), soutenu par l'État et les collectivités territoriales. Le PCDI finance chaque année un contrat doctoral pour un doctorant africain et permet la co-organisation régulière de la *Global Development Conference*. Il constitue un cadre privilégié pour les activités d'expertise, de recherche appliquée et de renforcement de capacités mobilisant les membres du Cerdî.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2024

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	7
Maitres de conférences et assimilés	18
Directeurs de recherche et assimilés	2
Chargés de recherche et assimilés	3
Personnels d'appui à la recherche	4
Sous-total personnels permanents en activité	34
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	14
Personnels non permanents d'appui à la recherche	5
Post-doctorants	4
Doctorants	39
Sous-total personnels non permanents en activité	62
Total personnels	96

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2024. LES EMPLOYEURS NON TUTELLES SONT REGROUPES SOUS L'INTITULE « AUTRES ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR	Total personnels
Autres	0	0	1	1
CNRS	0	4	3	7
IRD	0	1	0	1
UCA	25	0	0	25
Total personnels	25	5	4	34

AVIS GLOBAL

Au cours de la période évaluée, le Cerdî a connu une progression très nette, tant sur le plan scientifique que sur le plan organisationnel. Spécialisée dans l'économie du développement, l'unité s'impose aujourd'hui comme un acteur de référence au niveau national et comme un partenaire crédible des grandes institutions internationales (FMI, Banque mondiale, Banque africaine de développement, Commission européenne, Agence française de développement [AFD]). Ses thématiques — financement du développement, trajectoires de développement durable, intégration internationale, économie politique et risques climatiques — s'inscrivent pleinement dans les priorités européennes et internationales en matière de développement et de transition écologique. L'orientation croissante vers la microéconométrie appliquée, la collecte primaire de données et l'analyse fine des politiques publiques place plusieurs travaux au meilleur niveau international, comme en témoignent les publications de qualité croissante, dont certaines dans des revues prestigieuses hors économie.

La politique scientifique de l'unité est claire, cohérente et en évolution maîtrisée. Le renforcement des collaborations interdisciplinaires, avec les sciences de l'environnement, la volcanologie, la psychologie ou la science politique, constitue un atout majeur, en phase avec la dynamique du site clermontois et avec les standards contemporains de l'économie du développement. L'unité bénéficie également d'un positionnement stratégique grâce à ses interactions soutenues avec la Ferdi, qui contribuent à sa visibilité, à l'obtention de financements et à son rôle reconnu dans l'analyse des politiques publiques.

L'atmosphère de travail s'est considérablement améliorée depuis l'évaluation précédente. Le comité souligne l'apaisement des tensions, la circulation fluide de l'information, l'engagement de la direction, le fonctionnement structuré du conseil de laboratoire et la forte cohésion interne. L'ensemble des personnels rencontrés témoigne d'un climat professionnel très positif, où prévaut une dynamique collective constructive. Le laboratoire a par ailleurs pris des décisions structurantes importantes, notamment la réduction du nombre de doctorants pour renforcer la qualité de l'encadrement, ainsi qu'une attention accrue aux standards internationaux de réplicabilité et de science ouverte.

Le Cerdî affiche un engagement remarquable envers la société dont témoignent son expertise institutionnelle, sa participation à l'évaluation de politiques publiques, ses contributions médiatiques importantes, l'organisation de grandes conférences internationales, les dispositifs Qualiopi de formation professionnelle, et le développement d'outils analytiques utilisés par des décideurs. Le portfolio transmis illustre bien la richesse, l'amplitude et la pertinence de ces productions.

La petite taille de l'unité demeure un facteur de fragilité, notamment en cas de départs non anticipés ou de difficultés de recrutement. L'attractivité, la fidélisation et les trajectoires de promotion (MCF à PR, CPJ/*tenure-track*) devront faire l'objet d'une attention stratégique. De même, l'environnement financier et géopolitique, la contraction des financements d'aide au développement, les tensions sur la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs représentent un risque structurel pour une unité fortement tournée vers l'international. Par ailleurs, le partenariat avec l'IRD, en phase de transition, nécessite une clarification stratégique et la concrétisation de l'impulsion récente. Enfin, certaines infrastructures comme le centre documentaire gagneraient à être repensées afin de servir plus pleinement la communauté étudiante et les activités de diffusion scientifique.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A — PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Le Cerdî a apporté des réponses détaillées aux recommandations du précédent rapport Hcéres.

La recommandation visant à élever le niveau des publications n'est pas explicitement discutée dans la réponse de l'unité. Toutefois, la liste fournie témoigne clairement d'une montée en gamme de la production scientifique, avec un nombre accru d'articles publiés dans des revues de très bon niveau et une visibilité académique renforcée.

S'agissant de la recommandation d'accroître les ambitions de la *Revue d'Économie du Développement*, l'unité rappelle avoir été à l'origine de sa création, mais n'intervenir désormais ni dans sa gouvernance ni dans sa stratégie éditoriale.

Sur la demande d'accroître l'autonomie financière vis-à-vis du LabEx, le Cerdî indique que celui-ci ne représente que 28 % de ses financements entre 2019 et 2024, les autres sources issues des projets nationaux et internationaux totalisant 65 %. L'unité souligne également disposer d'une grande autonomie dans l'usage des fonds LabEx, à un niveau qui interroge sur le rôle stratégique du dispositif au sein de l'I-Site. La notion de « valorisation » mentionnée dans la réponse semble par ailleurs un peu éloignée de l'objectif initial, qui était de renforcer la diffusion des travaux auprès des décideurs en développement international.

Concernant le suivi des projets déposés, l'unité indique que la direction ne dispose pas des moyens de suivre l'ensemble des candidatures, car de nombreux AAP ne demandent pas l'avis ou le visa de la direction d'unité. Le suivi s'opère naturellement au moment de l'obtention des projets, mais un accompagnement plus systématique en amont pourrait renforcer la cohérence et la stratégie de dépôt.

Sur la délégation financière, la réponse souligne que la direction dispose d'une vision consolidée des ressources LabEx et a mis en place une gestion pluriannuelle. Cette clarification est utile, mais ne répond que partiellement à la recommandation initiale.

À propos des tensions internes, l'unité indique que celles-ci ont été prises en charge au niveau de la gouvernance de l'UCA, comme décrit dans la demande de renouvellement d'unité déposée en février 2022 auprès du CNRS.

Concernant l'ajustement des missions de l'équipe administrative après deux départs à la retraite, la réponse précise les réallocations opérées.

Enfin, sur le déséquilibre entre le nombre de doctorants et la capacité d'encadrement, l'unité rapporte une réduction très significative des effectifs doctoraux (de 94 à 38), la soutenance de 99 thèses sur six ans, et une diminution marquée des thèses non financées. La question du soutien aux nouvelles HDR demeure toutefois ouverte.

B — DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : OBJECTIFS SCIENTIFIQUES, ORGANISATION ET RESSOURCES DE L'UNITÉ

Appréciation sur les objectifs scientifiques, l'organisation et les ressources de l'unité

L'unité occupe une place solide et reconnue dans son domaine de spécialisation, l'économie du développement. Elle bénéficie d'une longue visibilité auprès des acteurs clés du secteur et entretient avec eux des relations constructives, qu'il s'agisse de partenariats scientifiques, de financements ou de l'insertion de ses doctorants. La stratégie scientifique, élaborée par la direction en concertation avec les tutelles et appuyée par le conseil de laboratoire, s'articule autour de trois axes structurants du champ. Elle offre un cadre cohérent tout en laissant aux chercheurs une liberté appréciée dans le choix de leurs questions, de leurs méthodes et de leurs collaborations.

1/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents et elle s'organise en conséquence.

2/ L'unité dispose de ressources adaptées à ses objectifs scientifiques, à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.

3/ L'unité dispose de locaux, d'équipements et de compétences techniques adaptés à sa politique scientifique et à ses objets de recherche.

4/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

Le Cerdi occupe une position solide et reconnue dans le champ de l'économie du développement. Ses travaux s'organisent autour de trois axes scientifiques, le financement du développement, les trajectoires de développement durable et l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale, qui offrent un cadre structurant, clair et parfaitement cohérent avec son positionnement. Ces axes reflètent la diversité méthodologique de l'unité et la grande cohérence thématique de ses recherches.

La stratégie scientifique est élaborée par la direction en concertation étroite avec les tutelles, puis discutée collectivement en assemblée générale et lors de réunions régulières. Le dialogue entretenu par la direction avec l'UCA, le CNRS et l'IRD permet d'aligner les activités du laboratoire avec les priorités institutionnelles : production de recherche de haut niveau, contribution aux politiques publiques, engagement en faveur de la science ouverte, éthique, scientifique et durabilité. La reconnaissance des responsabilités assumées au sein de l'unité se traduit par des décharges d'enseignement ou des primes attribuées par l'UCA. Le conseil de

laboratoire, qui se réunit toutes les cinq à six semaines, assure une gouvernance participative et efficace de la stratégie scientifique.

Les recherches menées durant la période évaluée couvrent un large éventail de questions majeures pour les pays à faibles revenus. Tout en bénéficiant d'un positionnement thématique fort, les membres disposent d'une grande autonomie dans le choix de leurs objets, méthodes, collaborations et financements. Ce fonctionnement souple, allié à une structuration claire, soutient la créativité scientifique de l'unité.

La visite du comité a confirmé l'apaisement des tensions signalées lors de l'évaluation précédente. Les personnels ont unanimement souligné la très grande amélioration du climat de travail et la qualité de l'organisation interne caractérisée par un dialogue constructif, un fonctionnement efficace des groupes de travail (notamment sur les primes et trajectoires), une circulation fluide de l'information, une forte accessibilité de la direction et par la présence régulière des membres dans les locaux.

Le Cerdi bénéficie de ressources substantielles, tant de ses tutelles que du LabEx IDGM+, dont il constitue l'un des piliers. Il mobilise efficacement ces moyens, comme en témoignent les financements importants obtenus auprès de grandes institutions internationales (Banque mondiale, FMI, etc.), sources d'opportunités pour les doctorants et de collaborations d'expertise de haut niveau. L'unité a mis en place une politique incitative transparente en matière de publication, renforçant la qualité et la visibilité de ses travaux.

La politique de recrutement est ambitieuse et ouverte à l'international, soutenue notamment par les moyens du LabEx. L'accent est mis sur l'excellence académique. L'unité a par ailleurs pris la décision structurante de réduire le nombre de doctorants pour améliorer l'encadrement et la qualité des thèses, tout en maintenant un volume de cinq à sept contrats doctoraux par an. Dix post-doctorants ont été recrutés sur des contrats de deux ans, financés en particulier par le LabEx et le programme Catastrophes naturelles et développement durable (CIR-4).

Les locaux, équipements et compétences techniques disponibles sont adaptés aux besoins de l'unité et de ses programmes de recherche. La maîtrise du nombre de doctorants contribue à préserver de bonnes conditions de travail. Les équipes d'appui, bien que restreintes, disposent des compétences nécessaires pour accompagner efficacement les activités scientifiques.

Enfin, le Cerdi s'est engagé dans une démarche de responsabilité environnementale, évaluant l'empreinte carbone de ses activités et mettant en place plusieurs actions pour la réduire. Cette dynamique s'inscrit pleinement dans les attentes institutionnelles en matière de durabilité.

Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

Si le Cerdi est bien reconnu comme un laboratoire de référence en économie du développement, sa petite taille et, dans une moindre mesure, sa localisation, peuvent limiter sa visibilité internationale. Ce constat souligne toutefois une opportunité stratégique : renforcer les collaborations existantes avec les autres unités de recherche du domaine, dans une logique de «coopétition», afin d'accroître la présence du laboratoire sur la scène internationale et de consolider sa place dans un paysage de plus en plus concurrentiel. Par ailleurs, l'instabilité géopolitique mondiale et les tensions croissantes autour des libertés de circulation, en particulier pour les chercheurs et doctorants étrangers, constituent un risque structurel pour une unité fortement tournée vers l'international. Les restrictions de mobilité, les difficultés administratives accrues et les incertitudes liées aux situations politiques de certains pays partenaires peuvent peser sur les capacités du Cerdi à attirer, accueillir et accompagner des talents internationaux. Elles peuvent également limiter l'accès aux terrains de recherche dans plusieurs zones stratégiques pour l'unité. Compte tenu de son orientation naturelle vers les questions de développement mondial, le Cerdi est particulièrement exposé à ces évolutions et devra continuer à adapter ses pratiques et sécuriser ses partenariats internationaux pour en atténuer les effets.

L'unité évolue dans un environnement institutionnel complexe, qui multiplie les interlocuteurs et les logiques administratives. Certains mécanismes, comme ceux liés à la Ferdi, mériteraient d'être mieux clarifiés pour optimiser l'intégration du Cerdi dans son écosystème. Cette complexité constitue également un levier potentiel pour renforcer la coordination entre les acteurs du site et améliorer la lisibilité globale des soutiens apportés à la recherche.

Le système de primes à la publication est globalement bien accepté et contribue à l'attractivité scientifique du Cerdi. Néanmoins, son fonctionnement pourrait être encore affiné pour renforcer sa lisibilité, en particulier auprès des nouveaux arrivants, et mieux l'articuler avec les autres dispositifs d'incitation de l'unité. Un élargissement du périmètre des primes, par exemple vers d'autres formes de production scientifique ou de diffusion, pourrait également être envisagé afin de refléter plus complètement la diversité des contributions au sein du laboratoire.

La relation avec l'IRD apparaît encore inaboutie et devra être clarifiée d'ici la prochaine évaluation. Elle génère une charge administrative importante, alors que les bénéfices concrets pour l'unité restent limités en l'absence de personnels IRD en poste. L'absence de représentants IRD lors de la visite n'a pas permis d'éclaircir ces points. Plusieurs signaux récents témoignent toutefois d'une impulsion positive. Un accompagnement renforcé de l'IRD, notamment sur les procédures administratives, les mobilités ou les délégations, pourrait ouvrir de nouvelles opportunités pour l'unité.

Enfin, le renouvellement démographique de l'unité constitue un enjeu important. Après une période centrée sur le remplacement des départs à la retraite, la priorité est désormais d'anticiper les possibles départs de maîtres de conférences, dans un contexte de perspectives d'évolution de carrière limitées localement. Ce défi peut devenir une occasion de réflexion stratégique. Renforcer l'attractivité du site, développer des parcours de progression adaptés et sécuriser davantage de supports pérennes permettront d'assurer la stabilité des effectifs tout en renforçant l'excellence scientifique du Cerdî.

DOMAINE 2 : LES RÉSULTATS, LE RAYONNEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

Appréciation sur les résultats, le rayonnement et l'attractivité scientifiques de l'unité

L'unité présente un bilan scientifique caractéristique d'une unité de très bon niveau dans son domaine de recherche et fortement visible à l'international, et ce malgré sa taille modeste au regard d'unités de recherche en économie plus imposantes dans le paysage national. Le Cerdî se distingue par une série de résultats novateurs dans le champ de l'économie du développement, valorisés dans des revues très sélectives, et par une importante contribution à la production de données originales. Elle se distingue également par un engagement notable dans l'expertise auprès des principales organisations internationales, rendu plus difficile dans un contexte de tensions internationales.

1/ L'unité est reconnue pour ses réalisations scientifiques qui satisfont à des critères de qualité.

2/ Les activités de recherche de l'unité donnent lieu à une production scientifique de qualité.

3/ L'unité participe à l'animation et au pilotage de sa communauté.

4/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

La production scientifique du Cerdî est importante quantitativement et a connu une nette montée en qualité durant la période, répondant ainsi à une recommandation centrale de l'évaluation précédente. Les indicateurs mobilisés reposent sur un classement disciplinaire des revues, choix pertinent puisque les recommandations antérieures s'appuyaient sur ce même référentiel. Au-delà de ces contributions en économie, l'unité a publié dans des revues de très grande visibilité hors de la discipline (notamment deux articles dans *Nature*).

La richesse des productions est bien illustrée par le portfolio transmis, incluant articles, projets en cours et contributions à des conférences internationales. Plusieurs résultats marquants illustrent l'apport de l'unité. En Équateur, les travaux montrent la faible réponse des ménages exposés aux risques volcaniques et aux programmes publics de relocalisation, l'un des obstacles tenant à une perte de productivité liée à la spécificité locale des compétences agricoles. À Madagascar, l'exposition des enfants aux sécheresses et cyclones entraîne des pertes importantes en acquisition de compétences scolaires, liées à une entrée plus précoce sur le marché du travail dans un contexte de défaillances des marchés du crédit et de l'assurance. Ces deux articles reposent sur des collectes primaires conduites par le Cerdî, élément distinctif de la production scientifique de l'unité. Par la combinaison de données ethnographiques, historiques et statistiques, l'unité identifie également des leviers de développement de long terme : l'exposition précoce aux éclipses solaires accroît la probabilité de se tourner vers les carrières scientifiques, contribuant à expliquer de meilleures performances macroéconomiques dans certaines régions. Enfin, le Cerdî éclaire les déterminants des migrations

internationales : la sensibilité des flux migratoires à la conjoncture des pays de destination dépend du coût d'accès à l'information et du poids des croyances préalables, combinant efficacement analyses théoriques et empiriques.

La réduction du nombre de doctorants et l'amélioration de la qualité des thèses répondent également à une recommandation antérieure. La centralisation du recrutement doctoral et l'exigence de financement ont permis une meilleure sélection. Les doctorants bénéficient de réunions d'accueil (éthique scientifique), de bureaux dédiés durant trois ans, d'un soutien financier à la participation à des conférences et d'incitations à réaliser un séjour à l'étranger.

Au-delà des articles, l'activité scientifique s'appuie sur la production originale de données dans les pays à faibles revenus, des missions d'expertise auprès d'organisations internationales et de ministères, et l'organisation d'événements scientifiques d'envergure (première conférence de l'Association française d'économie du développement [Afedev], deux conférences du Global Development Network [GDN]). Le Cerdi occupe ainsi une place structurante dans l'économie du développement, en France comme à l'international, et contribue directement à l'élaboration de politiques publiques. Cette articulation entre expertise et recherche nourrit les publications du laboratoire.

L'unité est engagée en faveur de la science ouverte. Les primes sont ainsi conditionnées au dépôt d'un *package* de réplcation, même lorsqu'il n'est pas exigé par les revues, et la vérification de la réplcabilité fait désormais partie des missions de l'ingénieur d'étude CNRS recruté en 2025.

Les travaux du Cerdi se caractérisent également par une ouverture disciplinaire significative renforcée par les caractéristiques du site clermontois, vers notamment les sciences de l'environnement, la volcanologie, la psychologie, ou encore la science politique. Cette capacité à dialoguer avec d'autres disciplines a facilité l'obtention de financements régionaux et internationaux, dont un financement franco-allemand sur la fiscalité. Cette appétence pour l'interdisciplinarité est à saluer.

Enfin, dans un contexte de contraction de l'aide au développement et de contraintes accrues à la mobilité étudiante internationale, susceptibles d'affecter directement les activités de l'unité, le Cerdi a démontré une réelle capacité d'anticipation grâce à l'élargissement des thématiques vers les trajectoires de croissance de long terme, à l'investissement dans les méthodes relatives aux *big data*, et à la constitution de groupes internes de réflexion et structuration. Ces initiatives témoignent d'une adaptation proactive à un environnement scientifique et géopolitique en évolution rapide.

Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

L'accompagnement des doctorants visant le *job market* international demeure limité. Au-delà de réunions d'information générales, ils ne bénéficient pas d'un suivi personnalisé ni d'un encadrement structuré spécifique aux exigences d'un marché académique particulièrement compétitif.

À court terme, les évolutions politiques nationales et internationales relatives à la contraction des financements en faveur de l'aide au développement, aux restrictions de mobilité pour les étudiants étrangers, n'affectent pas encore les débouchés des doctorants, notamment grâce au partenariat actif avec le FMI, qui offre chaque année une visibilité comparable à un « *mini job market* ». À moyen terme, toutefois, ces évolutions pourraient peser sur la capacité des doctorants à trouver un emploi dans le secteur du développement, mais aussi sur les capacités de formation doctorale du Cerdi si les effectifs des masters de l'UCA, qui constituent l'essentiel du vivier de doctorants, venaient à diminuer.

Le laboratoire ne dispose pas d'une politique interne structurée visant à encourager le dialogue interdisciplinaire, malgré le potentiel avéré de ces collaborations pour accéder à des financements compétitifs. Aucune incitation spécifique ne vient soutenir les démarches interdisciplinaires des membres, alors même que le site clermontois offre un environnement favorable à ces interactions.

L'unité se distingue par une forte capacité à produire des données originales, issues de la co-conception et du co-financement d'enquêtes d'envergure dans les pays du Sud. Si des efforts importants sont consacrés à garantir la conformité au RGPD lors de la collecte et de l'exploitation des données, une réflexion complémentaire pourrait être engagée sur leur valorisation collective. L'enjeu serait de dépasser la seule mise à disposition post-publication pour envisager des dispositifs plus ambitieux, catalogage, documentation standardisée, archivage FAIR, permettant de renforcer l'impact scientifique et la visibilité internationale de ces ressources originales.

DOMAINE 3 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

Le Cerdi se distingue par une ouverture remarquable vers la société, articulant expertise institutionnelle, formation dans les pays du Sud et actions de diffusion grand public. Il occupe ainsi une place de référence dans l'économie du développement appliquée. Les défis à venir portent toutefois sur la soutenabilité organisationnelle de cet engagement, qui repose sur un nombre limité de personnels, ainsi que sur la nécessité de structurer davantage la communication externe afin de mieux valoriser les nombreuses activités menées. La mise en œuvre d'une stratégie durable conciliant excellence scientifique, ancrage territorial et reconnaissance nationale et internationale constitue également un enjeu essentiel pour les prochaines années.

1/ L'unité se distingue par la qualité de ses interactions avec le monde culturel, économique et social.

2/ L'unité développe des produits et des services à destination du monde culturel, économique et social.

3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

Les interactions du Cerdi avec les milieux non académiques, économiques, institutionnels et culturels constituent l'un des atouts majeurs de l'unité. Ces activités jouent un rôle déterminant dans la diffusion des connaissances et l'analyse des politiques publiques en matière de développement international. L'unité entretient de longue date des partenariats solides avec de grandes organisations internationales (FMI, Banque mondiale, Banque africaine de développement, Commission européenne, AFD), ainsi qu'avec les administrations publiques et les gouvernements des pays en développement, en particulier en Afrique. Ces collaborations, mobilisant chercheurs, doctorants et anciens étudiants, se traduisent par des missions d'expertise, la participation à l'élaboration et à l'évaluation de politiques publiques, ainsi que la production d'outils analytiques utilisés par les décideurs. Elles contribuent à asseoir durablement la réputation du Cerdi comme centre de référence en économie du développement appliquée.

L'unité développe également des produits et services à destination d'acteurs économiques, institutionnels et culturels. Les formations dispensées dans le cadre du Master d'économie du développement et de l'Institut de hautes études en développement durable (IHEDD) favorisent le transfert de connaissances scientifiques vers les acteurs publics et privés du développement. L'unité participe par ailleurs à des programmes de renforcement de capacités financés par des bailleurs multilatéraux, en proposant des modules certifiés Qualiopi en modélisation macroéconomique, transition écologique, fiscalité ou science des données appliquée aux politiques publiques. La série « Zoom sur la recherche », articulée à des publications scientifiques, constitue un outil innovant de vulgarisation et de diffusion auprès du grand public comme des décideurs.

En matière de communication scientifique et culturelle, le Cerdi se distingue par un engagement marqué dans la médiation auprès de la société. Les chercheurs sont de plus en plus présents dans les médias nationaux et internationaux (France Culture, Le Monde, RFI, TV5 Monde, The Conversation, VoxEU, VoxDev). Près de 450 interventions ont été recensées entre 2019 et 2024, soit une augmentation notable. L'unité s'investit également dans la médiation locale dans des festivals (Les Nuées ardentes, la Fête de la Science), des expositions, des spectacles mêlant arts et sciences, ainsi que des événements interdisciplinaires portés par la Maison des Sciences Humaines. Ces initiatives contribuent à diffuser la culture scientifique dans un environnement où les sciences économiques restent moins visibles.

Enfin, le Cerdi se distingue par son engagement exemplaire en matière de science ouverte, d'éthique et de reproductibilité. Plus de 98 % des publications sont déposées sur HAL, et les données et codes de reproduction sont systématiquement archivés en ligne ; ces exigences conditionnent d'ailleurs les primes à la publication. L'unité a également mis en place une politique proactive de conformité au RGPD et de lutte contre les revues et conférences prédatrices. Ces actions renforcent la crédibilité scientifique du Cerdi et favorisent le dialogue entre recherche et société, en cohérence avec les priorités du CNRS, de l'IRD et de l'UCA.

L'unité combine ainsi excellence académique, ouverture vers la société et impact concret sur l'éducation, l'expertise et la décision publique, ce qui en fait un acteur majeur de la recherche appliquée au développement.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

La taille relativement modeste du Cerdî rend difficile le maintien simultané d'un haut niveau d'exigence scientifique, d'une activité soutenue de vulgarisation et d'un engagement marqué dans les réseaux économiques et culturels. Les nombreuses missions d'expertise et de formation continue, très consommatrices de temps mobilisent fortement les enseignants-chercheurs et peuvent créer des tensions entre recherche fondamentale et activités de transfert. À terme, cet équilibre fragile pourrait limiter la capacité de l'unité à maintenir une production de recherche de très haut niveau.

Un second point faible concerne l'absence d'une stratégie de communication globale clairement formalisée. Les initiatives individuelles sont nombreuses et souvent de grande qualité, mais elles souffrent d'un manque de coordination et d'évaluation systématique de leur impact. Le Cerdî ne dispose pas encore d'un dispositif pérenne de suivi de ses actions de diffusion (indicateurs, mesure d'audience, retours des partenaires) ni d'un budget dédié à la communication externe. La visibilité du laboratoire demeure ainsi contrastée puisqu'elle est forte auprès des institutions internationales, mais plus limitée auprès des acteurs économiques régionaux, des collectivités et du tissu associatif. Cette asymétrie reflète la priorité donnée au rayonnement international, parfois au détriment d'un ancrage territorial plus affirmé.

La valorisation auprès des entreprises et acteurs économiques privés constitue également un enjeu. Les liens sont solides avec les institutions publiques, mais les partenariats avec le secteur productif restent plus limités, en particulier pour les cofinancements de thèses Cifre ou d'autres formes de transfert. La nature même de la recherche en économie du développement, difficilement monétisable dans les cadres classiques de valorisation, appelle la définition d'une stratégie spécifique reposant davantage sur la formation, la production de références et l'appui scientifique.

Enfin, l'intensification des activités de médiation scientifique crée un besoin accru en ressources humaines pour apporter un appui professionnel en communication, une cellule dédiée à la valorisation et à la vulgarisation, un soutien administratif renforcé pour la coordination avec les médias et les partenaires. À défaut, la charge repose sur un nombre restreint de personnes très sollicitées, dont les compétences ne sont pas toujours statutairement reconnues à leur juste valeur, ce qui fragilise la pérennité de cet engagement social élevé.

ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

Au cours de la période évaluée, le Cerdî a connu une trajectoire fortement ascendante, marquée par une dynamique scientifique, organisationnelle et humaine particulièrement positive. L'unité a su clarifier et consolider sa stratégie, en renforçant son ancrage disciplinaire en économie du développement tout en ouvrant progressivement son périmètre à des approches plus interdisciplinaires. Le dialogue avec les sciences de l'environnement, la volcanologie, la psychologie ou la science politique, encouragé par le contexte clermontois, a permis de structurer des projets ambitieux et d'obtenir des financements compétitifs, notamment franco-allemands. Parallèlement, l'unité a développé une orientation de plus en plus affirmée vers la microéconométrie appliquée, soutenue par la production originale de données de terrain, la maîtrise de méthodes empiriques avancées et une attention accrue aux enjeux de reproductibilité. Cette évolution s'inscrit pleinement dans les standards internationaux de l'économie du développement.

La trajectoire de l'unité doit toutefois être lue à la lumière de son écosystème institutionnel. La relation de long terme avec la Ferdi constitue un élément structurant, offrant visibilité, ressources substantielles et ancrage dans les débats internationaux sur les politiques de développement. Le contexte actuel, incertitudes sur ses orientations futures et recomposition de certains dispositifs, appelle néanmoins une vigilance stratégique. Le Cerdî devra continuer à articuler étroitement son positionnement académique avec les évolutions de la Ferdi, afin de sécuriser les complémentarités existantes et d'anticiper les éventuels ajustements dans le paysage local et national.

La dynamique interne de l'unité constitue un autre point fort de sa trajectoire récente. Le climat de travail, auparavant marqué par des tensions fortes, s'est totalement apaisé, comme confirmé par l'ensemble des personnels rencontrés. La circulation fluide de l'information, la disponibilité de la direction, le fonctionnement efficace du conseil de laboratoire et la capacité à traiter collectivement des sujets sensibles (primes, trajectoires, gouvernance) témoignent d'une maturité organisationnelle solide.

L'une des décisions les plus structurantes de la période, la réduction volontaire du nombre de doctorants afin d'améliorer la qualité de l'encadrement, illustre la capacité de l'unité à faire des choix exigeants et stratégiques, en cohérence avec les attentes des tutelles et les standards internationaux.

Dans l'ensemble, la trajectoire du Cerdî se caractérise par une dynamique scientifique remarquable, une gouvernance stabilisée, une stratégie claire et un engagement collectif fort. Ces évolutions favorables offrent à l'unité une base solide pour consolider son positionnement dans un environnement international en recomposition et saisir les opportunités liées à l'interdisciplinarité et aux transformations du secteur du développement.

RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE DOMAINE 1 : OBJECTIFS SCIENTIFIQUES, ORGANISATION ET RESSOURCES DE L'UNITÉ

Le comité invite à préciser, d'ici la prochaine évaluation, son positionnement stratégique vis-à-vis de l'IRD. Les signaux récents laissent entrevoir une impulsion positive (mobilités, délégations, accompagnement accru), mais il conviendra de veiller à ce que cette dynamique se concrétise par un soutien opérationnel renforcé et par des modalités de collaboration stabilisées.

Compte tenu de la taille de l'unité et de son dynamisme scientifique, une attention particulière doit être portée à la gestion prévisionnelle des emplois. Il est recommandé d'anticiper les départs possibles de MCF, notamment en l'absence de perspectives locales de promotion, et de sécuriser les supports de recrutement (*tenure-track*/CPJ, MCF, concours CNRS/IRD) afin de maintenir l'attractivité et la capacité d'encadrement de l'unité.

La forte dynamique scientifique et partenariale du laboratoire rend nécessaire un appui administratif renforcé. L'unité gagnerait également à veiller à la cohérence entre les différents statuts (UCA, CNRS, IRD) pour assurer la lisibilité des missions et la fluidité de la gouvernance au quotidien.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE DOMAINE 2 : LES RÉSULTATS, LE RAYONNEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

L'unité est encouragée à structurer un dispositif d'accompagnement spécifique pour les doctorants visant le *job market* académique international. Au-delà des réunions d'information, un suivi personnalisé, des entraînements à la présentation du « *job market papers* », un appui à la constitution du dossier et un mentorat dédié permettraient d'accroître leur visibilité et leurs chances de placement dans un marché très compétitif.

Afin de poursuivre la montée en gamme scientifique, il serait pertinent de renforcer les incitations à la construction de projets collectifs en cohérence avec les atouts du site clermontois en matière d'interdisciplinarité. La mise en place de mécanismes de soutien comparables à ceux existant pour les publications (appels internes, valorisation des initiatives structurantes) pourrait favoriser l'émergence de collaborations ambitieuses et accroître la capacité de l'unité à se positionner sur des financements compétitifs.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE DOMAINE 3 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

La Ferdi joue un rôle structurant dans l'écosystème du Cerd, tant en matière de visibilité que de ressources. Dans un contexte de transition et d'incertitude sur l'évolution de la fondation, il est recommandé à l'unité d'engager un dialogue régulier pour clarifier les perspectives et s'assurer de la pérennité des complémentarités existantes. L'objectif est de consolider progressivement une relation stable, mutuellement bénéfique, sans brusquer les équilibres actuels.

Le centre documentaire constitue un atout important pour la vie scientifique et étudiante. Néanmoins, son potentiel pourrait être davantage exploité en l'inscrivant dans une démarche de modernisation et d'ouverture plus large : espaces de travail plus inclusifs pour les étudiants, accessibilité renforcée au public, animation documentaire, valorisation des ressources numériques. Une réflexion partagée avec les tutelles permettrait d'en faire un lieu vivant, attractif et davantage intégré aux dynamiques du site.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 4 novembre 2025 à 8 h 30

Fin : 4 novembre 2025 à 17 h

Entretiens réalisés : en présentiel ou en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

- 8 h 30 - 9 h** Réunion préalable des experts (huis clos) (Salle 432, quatrième étage)
- 9 h - 10 h 20** Réunion plénière : Présentation du bilan et de la trajectoire de l'unité par la direction de l'unité (20 minutes). Échange entre le comité et l'ensemble des personnels de l'unité (1 h) (Amphi A3, rez-de-chaussée)
- 10 h 30 - 11 h 15.** Rencontre avec chercheurs et enseignants-chercheurs sur le fonctionnement et la vie de l'unité (Amphi A3)
- 11 h 15 - 11 h 45** Rencontre avec les doctorants sur leur parcours doctoral au sein de l'unité (Amphi A3)
- 11 h 45 - 12 h 15** Rencontre avec les PAR (Amphi A3)
- 12 h 15 - 13 h** Déjeuner (Salle 009 au rez-de-chaussée)
- 13 h - 13 h 30** Réunion des experts à huis clos (Salle 432)
- 13 h 30 - 14 h 15** Rencontre avec les tutelles de l'unité (CNRS et UCA) (Salle 432)
- 14 h 30 - 15 h 15** Présentation de faits marquants scientifiques par des membres de l'unité (Salle 432)
- 15 h 30 - 16 h** Réunion du comité avec la direction (huis clos) (Salle 432)
- 16 h - 17 h** Debriefing final des membres du comité et finalisation de la rédaction (Salle 432)

POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

Aucun point particulier à mentionner.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Direction de la Recherche et des Études Doctorales

Dossier suivi par : Thomas AREAL

hceres.dred@uca.fr / thomas.areal@uca.fr

La Vice-Présidente Recherche de l'Université
Clermont Auvergne

à

Madame la Présidente du HCÉRES,
Les Conseiller scientifique et membres du
Comité d'Experts

Clermont-Ferrand, le 02/02/2026

Objet : Retour sur le rapport transmis par l'Unité de Recherche CERDI

Chères et chers collègues,

A la suite de l'envoi du rapport de visite du CERDI, nous joignons en annexe les remarques factuelles relevées par l'Unité de Recherche ainsi qu'après relecture de nos services d'accompagnement.

Nous tenions à remercier le HCÉRES, les Conseillers Scientifiques et les membres du Comité d'Experts pour le travail réalisé qui sera une contribution précieuse pour la définition de notre politique scientifique et l'accompagnement spécifique de chacun de nos laboratoires.

Bien cordialement,

**La Vice-Présidente Recherche
de l'Université Clermont Auvergne**

Vanessa Prévot

La Vice-Présidente Recherche



Vanessa PREVOT

Mission évaluation et programmation de la recherche

Marseille, le 26 janvier 2026

N/Réf. : MEPR-2026-MMD 2601

Objet : Erreurs factuelles à corriger rapport provisoire DER-PUR270025963 - CERDI - Centre d'études et de recherches sur le développement international

L'IRD remercie la commission de ses travaux pour l'évaluation du CERDI. Nous tenons à ce qu'une erreur majeure soit corrigée. Le représentant de l'IRD n'a pas reçu d'invitation à participer au comité de visite du CERDI, le service de l'IRD en charge du suivi des évaluations des unités comme le département scientifique référent de cette unité (SOC, société et mondialisation) n'ont pas été informés de la date de visite du comité. Nous constatons également qu'aucun expert de la commission scientifique sectorielle de l'IRD concernée par les thématiques du CERDI (CSS4) n'a été mobilisé dans le comité, comme c'est le cas pour toutes les unités sous tutelle IRD. Nous ne comprenons pas l'enchaînement qui a conduit à ce que l'IRD soit oublié dans ce processus et pourrions le réanalyser avec les responsables du HCERES.

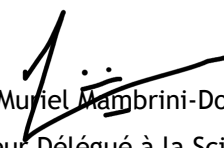
En tout état de cause, nous ne pouvons accepter les commentaires du rapport qualifiant la relation du CERDI avec l'IRD comme "encore inaboutie", ni que « l'absence de représentants de l'IRD » soit ainsi soulignée alors que les invitations ne sont pas parvenues.

Nous demandons expressément la correction d'un paragraphe dans le courrier pour rétablir les faits.

- page 8 : « La relation avec l'IRD apparaît encore inaboutie et devra être clarifiée d'ici la prochaine évaluation. Elle génère une charge administrative importante, alors que les bénéfices concrets pour l'unité restent limités en l'absence de personnels IRD en poste. L'absence de représentants IRD lors de la visite n'a pas permis d'éclaircir ces points. Plusieurs signaux récents témoignent toutefois d'une impulsion positive. Un accompagnement renforcé de l'IRD ».

D'une part, les effectifs, rappelés page 5 comptent un chercheur de l'IRD et d'autre par, comme cité précédemment, l'IRD n'a pas été convié aux différents temps de cette évaluation. Nous proposons donc les changements suivants :

« La relation avec l'IRD, qui n'est pas apparue clairement à la commission, devra apparaître plus précisément d'ici la prochaine évaluation. Elle génère une charge administrative importante, les bénéfices concrets pour l'unité, n'ont pas été spécifiquement exposés. ~~L'absence de représentants IRD lors de la visite n'a pas permis d'éclaircir ces points.~~ Plusieurs signaux récents témoignent toutefois d'une impulsion positive, d'un accompagnement renforcé de l'IRD,


Muriel Mambrini-Doudet

P/O Philippe Charvis, Directeur Délégué à la Science

Évaluation des universités et des écoles
Évaluation des unités de recherche
Évaluation des formations
Évaluation des organismes nationaux de recherche
Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière
75002 Paris, France
+33 1 89 97 44 00

